



# Compte-rendu

## Commission Mer et Littoral des Pays d'Auray – Pays de Vannes

25 avril 2019

AFPA, salle Belle-Ile, Auray

### Etaient présents avec voix délibérative :

#### Membres du collège public : 8

- **CRIAUD Michel**, Territoire du Pays de Vannes/Arc Sud Bretagne
- **GROLLEMUND Thibault**, Pays d'Auray
- **LAVACHERIE Alain**, Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal
- **LEBRUN Alexandre**, Criée de Quiberon
- **LE DÉLEZIR Ronan**, Pays d'Auray
- **LAIDIN Catherine**, Agrocampus Ouest
- **PERRON Yannick**, Lycée professionnel maritime et aquacole d'Etel
- **TILLAUT Yves**, Syndicat Mixte de la ria d'Etel

Excusés : BAINVEL Michel (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), COCHENNEC LAUREAU Nathalie (IFREMER), GUIHARD Alain (Institution d'Aménagement de la Vilaine), JEANNOT Michel (PNR du Golfe du Morbihan), LESUEUR Marie (Agrocampus Ouest), ROZO Roland (Criée de Quiberon)

#### Membres du collège privé : 7

- **BOURBON Claude**, mareyeur
- **DAVID Myriam**, Association Entre dans la ronde
- **GACHELIN Sonia**, CRC
- **LE NABOUR Véronique**, Mission locale du Pays d'Auray
- **LE SAUCE Roland**, CODEPA
- **MARIE Céline**, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Belle-Ile-en-mer
- **ZELLER Jean-Marie**, Conseil de Développement du Pays de Vannes

Excusés : FOUCHER Gilles (mytiliculteur), HAZEVIS Gilles (Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan), JACOB Thierry (Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan), JOLLY Alain (IDMer), LE BÉRIGOT Philippe (Association des Iles du Ponant), LE GAL Philippe (Comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud), LE NEZET Olivier (Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Morbihan), LE TACON Pierre (CPIE de Belle-Ile-en-mer), SELO Yvan (ostréiculteur)

### Membres sans voix délibérative :

Excusées : GALLO Anne (Région Bretagne), HULAUD Kaourintine (Région Bretagne)

### Equipe technique :

- **BELLOIR Nadège**, Pays d'Auray
- **MAZODIER Marion**, Pays d'Auray
- **PAUGAM Julien**, Région Bretagne
- **TRALLERO Nina**, GMVA, service contrats territoriaux

Excusés : MOULIN Emmanuel (Pays d'Auray) et RAIGNAULT Patricia (Région Bretagne)

**Invités :**

- **YEGHIAYAN Fabrice**, AFPA

Excusés : DAVID Rachel (ASB), GAILLAGUET Florence (CCBI), HASCOET Muriel (GMVA), LEVASSEUR Arnaud (AQTA) MERLET Séverine (GMVA)

## **I. Vérification du double quorum**

---

La Commission mer et littoral est composée de 25 membres (12 représentants publics et 13 représentants privés). Pour atteindre le double quorum, il faut la présence de la moitié des membres, soit 13 membres, avec au moins 50% de membres privés.

Sont présents ce jour : 8 publics et 7 privés avec voix délibérative.

Pour que le double quorum soit atteint, un des membres publics ne votera pas.

La feuille d'émargement est annexée au compte-rendu (cf. [annexe 1](#)).

## **II. Ordre du jour**

---

- Retours sur la consultation écrite et adoption du compte-rendu de la dernière CML
- Validation de la nouvelle composition de la CML
- Présentation de l'avancement de la consommation des crédits par thématique
- Focus Thématique : l'attractivité des métiers et l'accompagnement à l'emploi
- Analyse de 3 dossiers de demande de subvention
- Retour sur les rencontres nationales DLAL FEAMP et informations diverses

## **III. Adoption/Validation du compte rendu de la dernière CML**

---

Les membres de la CML valident à l'unanimité le compte-rendu de la Commission mer et littoral qui s'est tenue le 28 février dernier et les résultats de la consultation écrite du 22 mars 2019.

## **IV. Adoption/Validation de la nouvelle composition de la CML**

---

Les membres de la CML valident à l'unanimité la nouvelle composition de la CML (cf. [annexe 2](#))

## **V. Présentation de l'AFPA Auray et de ses projets en lien avec le maritime**

---

*Présentation par Fabrice YEGHIAYAN, directeur de l'AFPA, site d'Auray.*

L'AFPA d'Auray est basée sur deux sites : Saint-Goustan et Brec'h.

Elle forme 145 000 personnes par an dans trois domaines différents :

\* métiers du bâtiment

\* métiers du tourisme/restauration

\* métiers de la mer (hors pêche et conchyliculture)

Aujourd'hui, tous les métiers sont en tension. Les métiers maritimes ne sont pas épargnés. D'ici 3 à 4 ans, une direction nationale de l'ingénierie maritime de l'AFPA sera située sur le site d'Auray.

Les membres de la CML font remarquer que les formations maritimes de l'AFPA sont peu connues des locaux.

## VI. Tableau récapitulatif des montants mobilisés et restants en CML

---

Fiche-action (n°)	Dotation DLAL FEAMP	Etat des crédits FEAMP mobilisés par les précédentes CML	Crédits FEAMP mobilisés pour la CML <sup>1</sup>	Crédits FEAMP restants à mobiliser en CML
1- Maintenir les espaces dédiés aux activités de pêche et d'aquaculture	230 000 €	65 661 €	0 €	164 339,00 €
2 - Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production	230 000 €	128 773 €	9 600 €	101 227 €
3 - Améliorer l'attractivité des métiers et créer les conditions d'une installation/transmission facilitée	100 000 €	4000 €	0€	96 000 €
4 - Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire	300 000 €	165 114 €	39 611,42 €	134 886, 00 €
5 - Favoriser le lien social et l'innovation par le développement de nouvelles formes d'économies	100 000 €	10 000 €	0 €	90 000 €
6 - Coopérer et se développer par le partage d'expériences et l'échange de bonnes pratiques	50 000 €	0 €	0 €	50 000 €
7 - Animer et mettre en œuvre la stratégie	217 846 €	27 407,33 €	0 €	190 438, 67 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 227 846 €</b>	<b>400 955,33 €</b>	<b>49 211,42 €</b>	<b>826 890, 67 €</b>

Un montant de 823,20 euros est réattribué à l'enveloppe adossée à la fiche action 2 « Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production », suite à la programmation définitive du dossier porté par le CRC «Acquisition de données environnementales pour l'amélioration du captage de l'huître plate », en CUP le 24/09/18.

## VII. Tableau récapitulatif des décisions de la CML

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'un vote favorable ou favorable sous réserves.

Nom du projet	Maître d'ouvrage	Fiche action	Subvention FEAMP et montant total proposée en CML	Décision de la CML
Définition d'une stratégie de communication pour la promotion de la conchyliculture de Bretagne Sud	Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud	FA4	10 611, 42 €	Favorable
Valorisation des savoirs empiriques des professionnels de la mer	Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan	FA4	29 000 €	Favorable avec réserves
Caractérisation de l'ensablement du chenal de Saint-Cado	Syndicat Mixte de la ria d'Étel	FA2	9 600 €	Favorable

Les fiches projets rédigées à l'issue de la CML, avec avis et remarques, sont contractuelles et annexées à ce présent document (cf. [annexe 5](#)). Les dossiers de demande de subventions devront être conformes au contenu des fiches projets.

Les présentations power point des porteurs de projet sont annexées à ce présent document (cf. [annexe 4](#)).

Une remarque est formulée à visée général et à l'intention de l'ensemble des membres : pour tout projet concernant la conchyliculture, le CRC souhaite être associé le plus en amont possible.

## VIII. Tour d'horizons des projets sur l'attractivité des métiers dans les filières primaires maritimes

---

Lors de la définition de la stratégie en 2016, les constats suivants ont été actés :

- Des difficultés de recrutement pour la pêche et l'ostréiculture
- Un déficit d'image important
- Des descriptifs de l'emploi (indicateurs, flux d'emplois...) dans ces filières peu adaptés voir absents
- Une faible connaissance mutuelle des acteurs des filières et des acteurs de l'emploi

Il existe un certain nombre d'initiatives à l'échelle nationale et régionale en matière d'attractivité des métiers et d'accompagnement à l'emploi dans les filières maritimes (cf ppt en [annexe 3](#)), un peu moins à l'échelle locale.

Sur d'autres territoires bretons, il existe des associations telles que La Touline ou Cap Avenir qui favorisent le lien entre acteurs des filières, de l'emploi et de la formation. Sur le Morbihan, ce n'est pas le cas, un manque est identifié de ce point de vue-là.

Véronique LE NABOUR, directrice de la Mission locale du Pays d'Auray travaille avec quelques entreprises ostréicoles pour l'accueil de jeunes. Cependant, le lien avec les métiers de la pêche est compliqué. Il faut que les professionnels acceptent de former les jeunes en amont et qu'ils arrivent à bien définir les aptitudes et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier.

Véronique LE NABOUR souhaiterait que tout le monde se mette autour de la table pour lister les métiers qui recrutent aujourd'hui et formaliser des partenariats. Des dispositifs existent pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers de la mer et d'embarquer sur un bateau le temps d'une marée. Il y a en effet une demande d'autorisation nécessaire auprès des services de l'Etat à faire en préalable. Il y a quelque chose à créer autour d'un circuit à destination des jeunes pour découvrir les métiers de la pêche et de l'ostréiculture. De ce point de vue-là, il y a de quoi s'inspirer d'autres démarches engagées sur des territoires bretons.

Yannick PERRON, directrice du Lycée Professionnel Maritime d'Etel rappelle que les pêcheurs ont des rythmes très différents, et des contraintes fortes de sécurité liées à l'embarquement, il faut en tenir compte. Elle précise que la pêche a fait des efforts en matière de communication ces derniers temps. A titre d'exemple, le site « Lignes d'horizon » est un outil intéressant réalisé par le Comité National des Pêches et des Elevages Marins. [www.lignes-dhorizon.com](http://www.lignes-dhorizon.com).

## **IX. Retour sur les rencontres nationales DLAL FEAMP et informations diverses**

---

Voir présentation power point en [annexe 3](#) de ce compte-rendu.